

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 33 (1971)
Heft: 13

Artikel: Le capotage de véhicules agricoles sur des terrains en pente : une prise de position de l'ASETA
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1082954>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le capotage de véhicules agricoles sur des terrains en pente

Une prise de position de l'ASETA

Lors de leur 45ème assemblée, qui eut lieu à Seewen/Schwyz, les délégués de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (anciennement Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles) furent désagréablement surpris et consternés d'apprendre que les accidents causés par le capotage de véhicules agricoles sur des terrains en pente (tracteurs, chars automoteurs) ne font qu'augmenter depuis 2–3 ans. Selon une enquête du BPAA, parmi les 30 accidents mortels survenus du 1er janvier au 20 août 1971, et en rapport avec des véhicules agricoles à moteur en dehors de la voie publique, 17 sont dus au capotage sur des terrains en pente. L'année dernière, on comptait 22 accidents mortels.

Les Délégués ont adressé de sincères remerciements aux institutions suisses et aux services cantonaux qui s'occupent de la prévention des accidents, de même qu'aux organes de leur association, pour les efforts accomplis jusqu'ici en vue de prévenir ces accidents ou d'en diminuer la gravité. D'autre part, ils se sont félicités de la collaboration qui débute dans ce domaine avec des représentants de l'industrie et du commerce des machines agricoles lors d'une journée d'orientation le 29 janvier 1971.

Les Délégués ont également appris que le capotage de véhicules automobiles agricoles sur des terrains en pente est dû à plusieurs causes. L'une des principales est l'augmentation du poids de ces véhicules et de leurs remorques, laquelle provient de l'accroissement de la puissance des moteurs. Par ailleurs, une autre cause est la propagande faite en faveur des véhicules de traction à quatre roues motrices. Elle a engendré des malentendus parmi les conducteurs en poussant certains à commettre de graves imprudences. Enfin les accidents par capotage sont également attribuables à des freins de véhicules de traction ou de remorques pas assez efficaces, à des pneus à profil non approprié, ainsi qu'à une conduite incorrecte du véhicule.

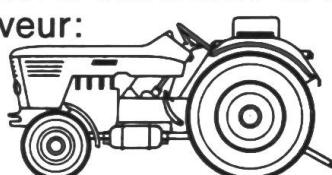
Certains milieux bien intentionnés mais qui généralisent un peu trop voudraient que les véhicules de traction agricoles soient tous pourvus de l'équipement de protection tel que l'arceau, le cadre ou la cabine de sécurité. On doit toutefois leur faire remarquer en premier lieu que si ces équipements permettent d'atténuer la gravité des accidents dus au capotage de véhicules, ils ne sont pas capables d'empêcher de tels accidents. En outre, certains problèmes les concernant n'ont pas encore été résolus jusqu'à présent (bruit incommodant, aération suffisante en été, normalisation, ceinture de sécurité, possibilités de livraison, etc.). Aussi ne pourrait-il être actuellement question de les rendre obligatoires. Il serait notamment impossible de fabriquer puis monter dans des délais raisonnables les

équipements de sécurité qui se montreraient nécessaires pour les 80'000 tracteurs et chars automoteurs qu'on compte chez nous. Relevons en passant que pourvoir ces machines de tels équipements supplémentaires représenterait une dépense de plus de 140 millions de francs pour l'agriculture suisse. D'autre part, il y a lieu de mentionner les complications d'ordre pratique rencontrées lors du montage. Vu le nombre élevé des types et modèles de tracteurs existant encore sur le marché à l'heure actuelle, l'agriculteur aurait beaucoup de peine à trouver l'équipement de protection convenant exactement pour son tracteur, contrairement à ce que pensent les gens peu au courant de ces questions.

Dès le 1^{er} août,
Deutz vous offre des

Prix de

Parce que nous connaissons bien les soucis des agriculteurs, nous avons «raboté» au plus près les prix des modèles Standard usuels. Nous vous aidons ainsi à combattre le renchérissement par d'authentiques prix de faveur:



Modèle	Version	CV	Vitesses	Prix
D 3006	Standard	32/36	8/2	sFr. 12800.—
D 4006	Standard	40/45	8/2	sFr. 13950.—*
D 5006	Standard	48/54	8/4	sFr. 15400.—*
D 5506	Standard	55/62	8/4	sFr. 16950.—*

* avec 4 roues motrices aussi; par ex. D 4006 A = sFr. 19 750.—, direction Hydrobloc comprise.

La 45ème Assemblée des délégués de l'ASETA a demandé aux Comités de ses 22 Sections de faire au cours de l'hiver 1971/72 tout ce qui était en leur pouvoir pour montrer tant aux jeunes conducteurs téméraires qu'aux conducteurs d'un certain âge moins sûrs d'eux-mêmes les divers dangers connus et peu connus que comporte la conduite des véhicules automobiles agricoles sur les terrains en pente.

D'autre part, la Commission technique 1 a été chargée de s'entendre avec les Centres de cours de l'Association et le Secrétariat central en vue de réunir la documentation nécessaire pour ces campagnes d'information puis de la mettre à la disposition des Sections.

faveur!

Malgré des prix au plus juste, un équipement généreux: moteur de forte cylindrée, boîte à vitesses bien étagées (en partie synchronisées), filtre Siccopur.

Par ailleurs, notre gamme compte encore 14 modèles de conception ultra-moderne, en version De-Luxe avec boîte à vitesses synchronisées, prise de force autonome 540/1000 t/min, etc.

Si vous calculez en réaliste, vous choisissez un tracteur Deutz «de faveur»

Hans F. Würgler
Représentation générale Industriestrasse 17
8910 Affoltern a.A. Tél. 01-993121



Il est recommandé à tous ceux qui envisagent l'achat d'un véhicule de traction neuf de commander en même temps une cabine de sécurité (elle protège le conducteur également de la pluie, de la neige et du froid) ou d'exiger au moins des supports et fixations leur permettant de monter ultérieurement un dispositif de protection pour le conducteur. Quant aux possesseurs de tracteurs ou chars automoteurs usagés qui doivent rouler sur des terrains en pente, il leur est conseillé de s'adresser le plus rapidement possible à un spécialiste pour faire monter une cabine de sécurité ou un cadre de sécurité sur leur véhicule. En ce qui touche les arceaux de sécurité, leur montage ne peut être recommandé qu'avec la fixation simultanée d'une ceinture de sécurité.

Par ailleurs, les utilisateurs de véhicules automobiles agricoles attendent aussi bien de l'industrie des machines agricoles que de l'industrie des équipements et accessoires pour machines agricoles qu'elles réalisent dorénavant, d'une part, des supports et fixations à la fois rationnels et suffisamment solides pour le montage des équipements de protection en cause, d'autre part, des matériaux amortisseurs de son destinés aux cabines de sécurité.

Pour soutenir ces efforts faits en vue de réduire la gravité des accidents par capotage de véhicules agricoles sur les terrains en pente, il est enfin instamment recommandé aux compagnies d'assurance de consentir un rabais raisonnable sur la prime de l'assurance-accidents agricole dans tous les cas où l'assuré peut prouver l'achat d'une cabine de sécurité.

Quant aux chefs d'exploitation eux-mêmes, on doit leur conseiller d'accorder davantage d'attention à la conduite, par leurs fils ou leurs employés, des véhicules de traction sur les terrains inclinés. Il faudrait, soit que ces conducteurs n'aient pas l'autorisation à rouler sur les parcelles particulièrement dangereuses, soit qu'on destine ces parcelles à une autre production (pâturages, par exemple).

Texte pour la première page de couverture

(Annonce)

Tracteur Hürlimann D-210 Syncromatic

Moteur Diesel Hürlimann DS à 4 cylindres. Alésage: 105 mm, Course 128 mm, Cylindrée: 4,433 Iters, 22,58 CV à l'impôt, 77 CV DIN au frein.

Toutes les 18 vitesses entièrement synchronisées. — 12 vitesses AV - 6 vitesses AR.

Une perfection unique dans l'échelonnement de rapports de la boîte à vitesses.

AV	AV	AR
1re vitesse 1,36 km/h	7me vitesse 6,48 km/h	1re vitesse 2,57 km/h
2me vitesse 1,75 km/h	8me vitesse 8,20 km/h	2me vitesse 3,40 km/h
3me vitesse 2,33 km/h	9me vitesse 11,10 km/h	3me vitesse 4,55 km/h
4me vitesse 3,09 km/h	10me vitesse 14,80 km/h	4me vitesse 6,03 km/h
5me vitesse 4,14 km/h	11me vitesse 19,75 km/h	5me vitesse 8,14 km/h
6me vitesse 5,34 km/h	12me vitesse 25,40 km/h	6me vitesse 10,40 km/h

Prise de force avec 540 + 1000 tours pouvant être enclenchée et déclenchée en marche et sous pleine charge.

Prise de force dépendant de l'avancement des roues dans le 6 vitesses inférieures avant et les 6 vitesses arrière. Au total 14 vitesses à la prise de force.

2 Embrayages indépendants: Embrayage de la traction au pied.

Prise de force embrayable sous pleine charge par commande manuelle.

Les nouveaux tracteurs Hürlimann Syncromatic sont à l'avant-garde.